

Communiqué

30 janvier 2018

Réorganisation de SDP : où en est la reconnaissance des personnels ?

L'UNSA-Administratifs et l'UTCAC saluent le travail collectif colossal effectué par les personnels administratifs impactés par la réforme de SDP. Cette réforme s'est faite à marche forcée et les personnels concernés ont fait preuve, dans un cadre de bouleversement absolu de leur métier d'un sens professionnel hors du commun, au prix parfois de leur santé et de leur équilibre personnel.

Depuis la réorganisation de SDP au 1er janvier 2017, tout le monde a fait le constat que le fonctionnement de la Gestion Intégrée des Ressources Humaines (GIRH) a connu d'énormes difficultés, en Centrale mais aussi dans les services déconcentrés. **Les personnels administratifs, en sous-effectif, ont toujours œuvré pour que tout se passe au mieux alors qu'une double charge de travail harassante pesait sur eux** : la formation aux nouveaux outils et la continuité de service pour la mise en paiement.

Ils se sont accommodés tant bien que mal d'un logiciel totalement dépourvu d'ergonomie les obligeant à des doubles saisies systématiques épuisantes, dans des conditions très inconfortables, les bureaux ne disposant pas des m² nécessaires pour permettre de travailler dans une atmosphère sereine.

Et pourtant, ces personnels ont réussi la prouesse du passage au nouveau régime indemnitaire (RIST) de quelque 8000 personnels techniques en 2017 !

L'UNSA, très attachée à la Qualité de Vie au Travail (QVAT) et à la prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS), attend désormais avec impatience que l'administration mette en œuvre, en 2018, le retour d'expérience sur lequel elle s'est engagée. L'UNSA réclame que les personnels concernés soient installés correctement et se voient attribués les m² prévus par les normes de sécurité !

Les personnels administratifs sont des professionnels à part entière dont la technicité est reconnue par tous.

L'UNSA-Administratifs et l'UTCAC réclament que les personnels administratifs de SDP et leurs collègues impactés notamment dans les services déconcentrés par cette réorganisation puissent bénéficier rapidement d'une juste revalorisation indemnitaire !

Par ailleurs, une réflexion sur la mise en place de l'emploi fonctionnel pour les personnels administratifs B et C est à mener d'urgence au vu de l'évolution de nos métiers !